



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
COMPAGNIE SANDRINE ANGLADE POUR
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 27
NOVEMBRE 2021**

**DÉCISION N° DM-21-334
EN DATE DU 12 OCTOBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la Compagnie Sandrine Anglade, représentée par Monsieur Michel Prada dont le siège social est situé 17 avenue du Château – 94 300 Vincennes – pour l'organisation du spectacle « La Tempête » le 27 novembre 2021, dont le prix de cession est fixé à 8 176,67 € (huit mille cent soixante-seize euros et soixante-sept centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Sandrine Anglade, représentée par Monsieur Michel Prada dont le siège social est situé 17 avenue du Château – 94 300 – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « La Tempête » le 27 novembre 2021, dont le prix de cession est fixé à 8 176,67 € (huit mille cent soixante-seize euros et soixante-sept centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211012-lmc1H8872H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/10/2021
Date de Publication : 12/10/2021